

RESOLUTION N°09

**Le Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale
(GABAC)**

**Réuni en Plénière ordinaire le 05 septembre 2017 à Brazzaville, République
du Congo,**

**Après avoir examiné les états financiers de l'exercice 2016 et le projet de
budget du GABAC pour le compte de l'exercice 2018,**

- Approuve ledit projet de budget à hauteur de FCFA 1 540 751 936 (un milliard cinq cent quarante millions sept cent cinquante un millions neuf cent trente-six). Dont FCFA 1 320 644 514 (un milliard trois cent vingt millions six cent quarante-quatre mille cinq quatorze) de contributions des Etats membres et FCFA 220 107 419 (deux cent vingt millions cent sept mille quatre cent dix-neuf) de contribution de la RDC ;**
- Demande au Secrétaire Permanent d'en saisir le Comité Ministériel pour adoption.**

Calixte NGANONGO



Président en exercice du GABAC